

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

COMMISSION SCOLAIRE
RENÉ-LÉVESQUE

au 30 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil des commissaires de la
Commission scolaire René-Lévesque

Rapport sur les états financiers résumés

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et renseignements complémentaires en annexes, sont tirés des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 6 novembre 2019. Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers résumés conformément aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Commission scolaire René-Lévesque pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

Maria, le 11 novembre 2019

¹Comptable professionnel agréé auditeur, Comptable agréé, permis de comptabilité publique n° A117660

Commission scolaire René-Lévesque

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2019

	Budget initial (non audité) \$	2019	Variation vs Budget initial \$	2018 \$	Variation %
Revenus					
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	74 498 554	74 422 184	(76 370)	70 680 295	-0,1%
Autres subventions et contributions	93 000	336 439	243 439	313 341	261,8%
Taxe scolaire	6 701 656	7 243 454	541 798	8 627 838	8,1%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	334 638	521 903	187 265	460 460	56,0%
Ventes de biens et services	2 746 373	2 471 486	(274 887)	2 658 525	-10,0%
Revenus divers	623 750	1 255 996	632 246	1 110 149	101,4%
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	44 575	36 133	(8 442)	41 175	-18,9%
Total des revenus	85 042 546	86 287 595	1 245 049	83 891 783	1,5%
Charges (Annexe I)					
Activités d'enseignement et formation	35 964 974	37 997 683	2 032 709	35 858 349	5,7%
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	21 499 537	20 806 126	(693 411)	19 401 778	-3,2%
Services d'appoint	9 528 962	9 908 693	379 731	9 521 418	4,0%
Activités administratives	4 732 734	4 618 959	(113 775)	4 374 479	-2,4%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 336 041	10 734 621	398 580	10 620 595	3,9%
Activités connexes	3 085 196	3 395 581	310 385	4 341 724	10,1%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000	109 961	9 961	157 320	10,0%
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	824	824	(35 925)	0,0%
Total des charges	85 247 444	87 572 448	2 325 004	84 239 738	2,7%
Excédent (déficit) de l'exercice	(204 898)	(1 284 853)	(1 079 955)	(347 955)	527,1%

Commission scolaire René-Lévesque

État de la situation financière

Exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Actifs financiers		
Encaisse	402 270	261 878
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 816 701	10 031 920
Subvention à recevoir - Financement	14 995 131	16 070 686
Taxe scolaire à recevoir	1 589 640	1 488 521
Débiteurs	1 303 915	1 315 040
Autres actifs	-	-
	26 107 657	29 168 045
Passifs		
Emprunts temporaires (note 4)	6 200 000	4 500 000
Créditeurs et frais courus à payer	8 435 879	8 191 679
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	540 063	768 789
Revenus perçus d'avance	432 604	441 874
Provision pour avantages sociaux	3 598 913	3 488 952
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 8)	65 807 562	65 555 201
Autres passifs	-	811 586
	85 015 021	83 758 081
Dettes nettes	(58 907 364)	(54 590 036)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 9)	62 376 487	59 100 255
Stocks de fournitures	161 214	161 214
Charges payées d'avance	1 345 720	1 589 477
	63 883 421	60 850 946
Excédent accumulé	4 976 057	6 260 910

Obligations contractuelles (note 10)

Commission scolaire René-Lévesque

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Dette nette au début	(54 590 036)	(52 853 471)
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 284 853)	(347 955)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 731 878)	(4 952 781)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 448 804	3 274 425
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	824	-
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	6 018	-
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues	-	-
	(3 276 232)	(1 678 356)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	243 757	289 746
Augmentation de la dette nette	(4 317 328)	(1 736 565)
Dette nette à la fin de l'exercice	(58 907 364)	(54 590 036)

Commission scolaire René-Lévesque

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 284 853)	(347 955)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour avantages sociaux futurs	109 961	157 320
Stocks et charges payées d'avance	243 757	289 746
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(36 133)	(41 175)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	45 521	56 647
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	3 448 804	3 274 425
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	824	(35 925)
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	1 412 352	259 490
	3 940 233	3 612 573
Activités d'investissement en immobilisations		
Sortie de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(5 870 858)	(4 703 948)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	6 018	116 400
	(5 864 840)	(4 587 548)
Activités de financement		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	25 932 000	13 040 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(25 027 000)	(13 200 000)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	1 700 000	1 100 000
	2 605 000	940 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie	140 392	(34 975)
Trésorerie au début de l'exercice	261 878	296 853
Trésorerie à la fin de l'exercice	402 270	261 878

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

1. Statut constitutif et nature des activités

La Commission scolaire René-Lévesque provient des trois Commissions scolaires fusionnées, soit Rocher-Percé, Baie-des-Chaleurs et Miguasha. Elle fut constituée le 27 août 1998 en vertu du décret 1014-97. La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le Gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Commission scolaire René-Lévesque par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Commission scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Commission scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériels roulants	5 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peinture, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics sont capitalisées.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

3. Subvention à recevoir

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	5 089 053	7 279 218

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

4. Emprunts temporaires

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 18 524 795 \$ (28 332 996 \$ au 30 juin 2018). L'emprunt bancaire porte intérêts au taux de base et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires échéant les 4 et 5 juillet 2019 portent intérêts au taux de 2,26 % et sont garanties par le MEES.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

5. Crédoiteurs et frais courus à payer

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Salaires courus, déductions et charges sociales	5 271 314	5 041 559
Autres crédoiteurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	97 388	197 050
Autres crédoiteurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 726 525	2 647 992
Intérêts courus	340 652	305 078
	<u>8 435 879</u>	<u>8 191 679</u>

6. Revenus reportés

Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

7. Provision pour avantages sociaux

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

8. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Date d'émission	Taux d'intérêts %	Modalités de remboursement \$	Échéance	2019 \$	2018 \$
Billets financement-Québec					
18-06-2009	5,41	200 000/an	01-06-2034	3 000 000	3 200 000
15-02-2012	2,43	311 000/an	01-12-2018	-	4 391 000
				3 000 000	7 591 000
Billets fonds de financement					
23-01-2014	2,25	1 182 000/an	19-12-2018	-	9 822 000
03-03-2014	2,10	688 000/an	19-12-2018	-	7 505 000
28-10-2014	3,00	212 000/an	01-09-2024	4 451 000	4 663 000
30-03-2016	3,21	164 000/an	01-03-2041	3 608 000	3 772 000
02-05-2016	1,19	339 000/an	01-06-2019	-	339 000
02-05-2016	2,37	1 357 000/an	01-09-2026	12 481 000	13 838 000
26-01-2017	2,63	208 000/an	01-09-2026	4 777 000	4 985 000
30-05-2017	1,12	146 000/an	01-04-2020	146 000	292 000
18-01-2018	2,93	202 000/an	01-12-2042	4 848 000	5 050 000
01-06-2018	3,15	481 000/an	01-06-2035	7 509 000	7 990 000
15-11-2018	3,33	226 000/an	01-11-2043	5 646 000	-
19-12-2018	2,97	312 000/an	01-12-2031	4 111 000	-
19-12-2018	2,72	1 184 000/an	01-12-2025	8 705 000	-
19-12-2018	2,83	693 000/an	01-12-2028	6 930 000	-
				63 212 000	58 256 000
				66 212 000	65 847 000

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	5 385 000
2021	5 239 000
2022	5 239 000
2023	5 239 000
2024	5 239 000

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

9. Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations est présenté à la page 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut :

- Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 3 665 716 \$ (1 246 352 \$ au 30 juin 2018), soit 725 489 \$ (1 125 462 \$ au 30 juin 2018) en améliorations et transformations majeures, soit 2 245 615 \$ (0 \$ au 30 juin 2018) en bâtiments et 694 612 \$ (120 890 \$ au 30 juin 2018) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 861 019 \$ qui est inclus dans les comptes à payer et les retenues sur contrats - immobilisations. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

10. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes:

- a) Un montant de 2 496 565 \$ (1 538 155 \$ en 2018) pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagement de terrain à être réalisés en 2019-2020.
- b) Un montant de 3 753 296 \$ (3 048 521 \$ en 2018) pour des contrats d'entretien ménager échéant en juin 2022. Les versements pour les trois prochains exercices s'élèvent à 1 732 532 \$ en 2020, 1 392 851 \$ en 2021 et 627 913 \$ en 2022.
- c) Un montant de 554 936 \$ (26 732 \$ en 2018) pour des contrats de déneigement et de tonte de gazon échéant en juin 2020. Les versements pour les deux prochains exercices s'élèvent à 283 113 en 2020 et 271 823 en 2021.
- d) Un montant de 16 474 333 \$ (22 145 518 \$ en 2018) pour des contrats de transport scolaire échéant en 2022. Les versements pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 5 979 618 \$ en 2020, 5 465 952 \$ en 2021, 5 402 731 \$ en 2022.
- e) Un montant de 24 352 \$ (21 725 \$ en 2018) pour l'encadrement des stagiaires échéant en juin 2020.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

11. Éventualités

Au 30 juin 2019, la Commission scolaire fait face à certains griefs d'employés pour un montant de 35 000 \$ (0 \$ en 2018). Puisqu'il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer le dénouement du litige et de procéder à une estimation de la perte éventuelle, tout montant pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé au surplus accumulé de l'exercice alors en cours.

12. Apparentés

La Commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la Commission scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

La Commission scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, la Commission scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

13. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Commission scolaire René-Lévesque

Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2019

13. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur les instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêts fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les acceptations bancaires et les emprunts à long terme.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adaptée en 2019.

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe I

	2019				2018	
	Budget initial (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	Total	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Activités d'enseignement et de formation						
Éducation préscolaire	3 337 679	3 429 219	98 920	3 528 139	190 460	2 901 052
Enseignement primaire	14 782 170	14 145 754	388 214	14 533 968	(248 202)	14 096 429
Enseignement secondaire	10 460 358	10 686 298	401 986	11 088 283	627 925	10 501 661
Formation professionnelle	3 111 323	3 030 659	535 747	3 566 406	455 083	3 786 659
Enseignement particulier	2 291 154	3 284 244	44 841	3 329 085	1 037 931	2 398 358
Formation des adultes	2 082 290	1 793 283	158 519	1 951 802	(130 488)	2 174 190
	36 064 974	36 369 457	1 628 226	37 997 683	1 932 708	35 858 349
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation						
Gestion des écoles et des centres	6 186 096	5 467 999	686 369	6 154 368	(31 728)	5 918 624
Moyens d'enseignement	1 928 235	1 033 273	874 697	1 907 969	(20 266)	1 590 494
Services complémentaires	7 855 524	7 311 243	173 439	7 484 682	(370 842)	6 703 575
Services pédagogiques et de formation d'appoint	4 006 224	3 285 114	18 420	3 303 534	(702 690)	3 434 951
Animation et développement pédagogique	1 140 216	1 101 731	67 561	1 169 293	29 077	947 718
Perfectionnement	378 242	120 039	131 276	251 315	(126 927)	324 977
Activités sportives, culturelles et sociales	5 000	195 747	339 218	534 965	529 965	481 439
	21 499 537	18 515 145	2 290 980	20 806 126	(693 411)	19 401 778

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe I (suite)

	2019				2018	
	Budget initial (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	Total	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services d'appoint						
Services alimentaires	27 400	-	14 103	14 103	(13 297)	30 565
Transport scolaire	7 590 024	-	7 634 605	7 634 605	44 581	7 512 044
Service de garde	1 911 538	1 936 363	323 622	2 259 985	348 447	1 978 809
	9 528 962	1 936 363	7 972 330	9 908 693	379 730	9 521 418
Activités administratives						
Conseil des commissaires et comités	200 716	153 728	47 446	201 174	458	203 452
Gestion	3 438 214	2 692 377	767 171	3 459 548	21 334	3 226 299
Services corporatifs	1 045 152	440 981	503 196	944 177	(100 975)	913 108
Perfectionnement	48 652	-	14 059	14 059	(34 593)	31 620
	4 732 734	3 287 086	1 331 872	4 618 959	(113 775)	4 374 479

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par activité

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe I (suite)

	2019				2018	
	Budget initial (non audité)	Rémunération et contributions de l'employeur	Autres dépenses	Total	Variation	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles						
Entretien et amortissement des biens meubles	1 195 060	-	1 308 018	1 308 018	112 958	1 130 967
Conservation et amortissement des biens immeubles	4 547 189	750 467	4 422 817	5 173 284	626 095	5 062 145
Entretien ménager	2 204 843	207 076	1 863 707	2 070 783	(134 060)	2 085 145
Consommation énergétique	2 011 000	-	2 010 822	2 010 822	(178)	2 011 236
Location d'immeubles	1 000	-	-	-	(1 000)	128
Protection et sécurité	39 585	1 031	20 440	21 470	(18 115)	9 524
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	337 364	-	150 244	150 244	(187 120)	321 450
	10 336 041	958 574	9 776 048	10 734 621	398 580	10 620 597
Activités connexes						
Financement	1 768 945	-	2 092 453	2 092 453	323 508	1 853 390
Projets spéciaux	206 570	88 004	302 647	390 651	184 081	431 004
Rétroactivité	-	603	-	603	603	26 243
Droits de scolarité et ententes	5 000	-	-	-	(5 000)	-
Prêts de services	161 181	135 133	25 152	160 285	(896)	149 395
Activités extrascolaires	943 500	5 851	745 738	751 589	(191 911)	1 881 692
	3 085 196	229 591	3 165 990	3 395 581	310 385	4 341 724
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux						
	-	-	-	-	-	157 320
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles						
	-	-	-	-	-	(35 925)
	-	-	-	-	-	121 395
	85 247 444	61 296 217	26 165 445	87 461 663	2 214 219	84 239 739

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe II

	2019	2018	Variation
	\$	\$	\$
Activités d'enseignement et de formation			
Rémunération enseignant	32 757 671	30 920 650	1 837 021
Rémunération non-enseignant	58 284	41 387	16 897
Contribution de l'employeur	3 553 501	3 312 381	241 120
Frais de déplacement	107 891	116 455	(8 564)
Fournitures et matériel	1 126 673	1 153 028	(26 355)
Services, honoraires et contrats	272 099	221 993	50 106
Autres charges	121 564	92 455	29 109
	37 997 683	35 858 349	2 139 334
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation			
Rémunération enseignant	2 901 363	3 105 241	(203 878)
Rémunération non-enseignant	13 684 061	12 364 107	1 319 954
Contribution de l'employeur	1 929 721	1 777 956	151 765
Frais de déplacement	418 057	394 615	23 442
Fournitures et matériel	900 676	865 738	34 938
Services, honoraires et contrats	716 647	685 176	31 471
Autres charges	255 600	208 945	46 655
	20 806 126	19 401 778	1 404 348

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe II (suite)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Services d'appoint			
Rémunération non-enseignant	1 724 077	1 493 499	230 578
Contribution de l'employeur	212 287	182 027	30 260
Frais de déplacement	6 253	6 069	184
Fournitures et matériel	113 213	124 946	(11 733)
Services, honoraires et contrats	7 664 236	7 549 165	115 071
Autres charges	188 627	165 712	22 915
	9 908 693	9 521 418	387 275
Activités administratives			
Rémunération enseignant	839	8 420	(7 581)
Rémunération non-enseignant	2 963 262	2 807 637	155 625
Contribution de l'employeur	322 986	315 951	7 035
Frais de déplacement	187 695	188 200	(505)
Fournitures et matériel	166 040	169 638	(3 598)
Services, honoraires et contrats	881 978	812 580	69 398
Autres charges	96 158	72 053	24 105
	4 618 959	4 374 480	244 479

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe II (suite)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles			
Rémunération enseignant	-	-	-
Rémunération non-enseignant	850 711	797 042	53 669
Contribution de l'employeur	107 863	100 565	7 298
Frais de déplacement	45 201	44 072	1 129
Fournitures et matériel	2 958 254	2 926 617	31 637
Services, honoraires et contrats	3 323 579	3 477 780	(154 201)
Autres charges	210	94	116
	7 285 818	7 346 170	(60 352)
Activités connexes			
Rémunération enseignant	52 122	38 117	14 005
Rémunération non-enseignant	152 393	205 425	(53 032)
Contribution de l'employeur	25 076	28 884	(3 808)
Frais de déplacement	53 927	70 309	(16 382)
Fournitures et matériel	43 981	24 232	19 749
Services, honoraires et contrats	266 712	352 959	(86 247)
Autres charges	708 916	1 768 408	(1 059 492)
	1 303 127	2 488 334	(1 185 207)

Commission scolaire René-Lévesque

Dépenses par nature

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe II (suite)

	2019	2018	Variation
	\$	\$	\$
Immobilisations			
Amortissement - Bâtiments	1 042 043	1 042 039	4
Amortissement - Améliorations majeures aux bâtiments	1 220 722	1 154 282	66 440
Amortissement - Aménagements	343 558	356 215	(12 657)
Amortissement - Matériel et équipement	248 924	191 511	57 413
Amortissement - Équipements spécialisés	184 897	180 840	4 057
Amortissement - Équipement et développement informatique	408 659	349 538	59 121
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	824	(35 925)	(5 354)
	3 449 627	3 238 500	211 127
Créances douteuses et autres provisions			
Provision pour congés de maladie	(60 926)	5 066	(65 992)
Provision pour vacances	(6 949)	138 189	(145 138)
Provision pour heures supplémentaires cumulées	32 474	(2 479)	34 953
Provision pour assurance-traitement et autres congés spéciaux	127 806	(7 110)	134 916
Provision pour contribution employeur sur avantages sociaux	17 556	23 654	(6 098)
	109 961	157 320	(47 359)
Service de la dette	2 092 453	1 853 390	239 063
	87 572 448	84 239 739	3 332 709

Commission scolaire René-Lévesque

Évolution des surplus

Exercice clos le 30 juin 2019

Annexe III

	2015	2016	2017	2018	2019	5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Surplus accumulés au début	4 039 948	3 957 989	5 208 165	6 608 865	6 260 910	4 039 948
Surplus (déficit) de l'exercice	(81 959)	1 250 176	1 400 700	(347 955)	(1 284 853)	936 109
Surplus accumulés à la fin	3 957 989	5 208 165	6 608 865	6 260 910	4 976 057	4 976 057